

A VOUS, UTILISATEURS

Veillez à respecter les bonnes pratiques de fertilisation raisonnée, en tenant compte des sols, des cultures et de la composition du compost.

Le compost et le jardin

- il stimule l'activité biologique du sol,
- il augmente la capacité de rétention en eau
- il restructure et aère le sol
- il favorise la limitation de maladies chez les végétaux
- il limite les risques de lessivage

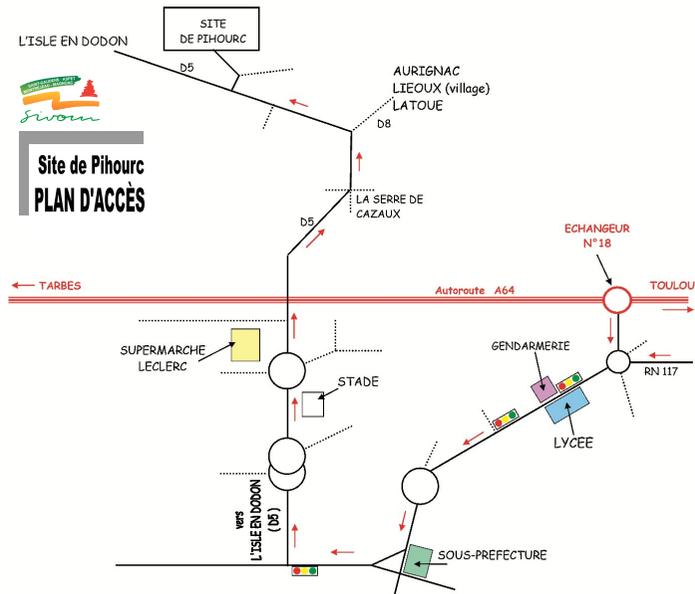
Analyse COMPOST VERT AMENDEMENT ORGANIQUE NF U 44-051 (valeurs minimum - maximum)

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • matière sèche : 35-80 % • matière organique* : 250 - 600 ‰ • pH : 6-8 • azote total* : 9-25 ‰ • P₂O₅ total* : 3-10 ‰ • K₂O total* : 5-25 ‰ • N organique* : 5-25 ‰ • Rapport C/N : 10-20 • CaO total* : 15-60 ‰ • MgO total* : 2-10 ‰ | <p>Sur Matière Sèche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cd : 0,1-1,5 mg/Kg • Cr : 15-65 mg/Kg • Pb : 15-65 mg/Kg • Hg : 0,05-0,6 mg/Kg • Ni : 10-40 mg/Kg • Cu : 40-70 mg/Kg • Zn : 130-210 mg/Kg |
|---|--|

*Sur brut

Vous pouvez demander au technicien les résultats précis de chaque lot.

Où SE PROCURER DU COMPOST ?



Sur la Plateforme de compostage du PIHOURC

Du Lundi au Vendredi

De mars à novembre : de 14h-17h

De décembre à février : de 8h à 12h

⇒ en vrac criblé

Merci de respecter strictement le règlement des sites (interdiction de fumer, sens et vitesse de circulation,...)

► Pour la disponibilité de quantités importantes de compost, pour des renseignements sur les livraisons ou l'épandage,

Veillez contacter
Mr Sarraute au 06.70.48.13.47

SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac
La Graouade - Route du Circuit - 31800 SAINT-GAUDENS
Tél : 05.61.94.73.73



PLATEFORME DE COMPOSTAGE DU PIHOURC



Compost végétal utilisable en agriculture biologique

(conformément au règlement RCE 834/2007)

AMENDEMENT ORGANIQUE NFU 44-051

LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE



Ouverture : Mai 2001

Compost vert fabriqué par le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac sur le site du Pihour, dont le système environnemental a été certifié Iso 14001 par AB Certification.



Origine du Compost



Compost vert issu de la transformation de déchets verts (gazon, branches, etc....) provenant des déchetteries et des professionnels des espaces verts.

Étape 1 LA RECEPTION



Les végétaux préalablement contrôlés, sont pesés et enregistrés sur le pont bascule, avant d'être déchargés dans une zone réservée.

Étape 2 LE BROYAGE



Pour améliorer la fermentation et réduire le volume, les déchets sont broyés.

Le démarrage de la fermentation est facilité par un arrosage.

Étape 3 LA FERMENTATION

Les déchets sont ensuite disposés en tas (andains) dans des silos couloirs munis d'une ventilation forcée et de sonde de température. Ces andains sont identifiés par un numéro de lot.

Pendant la phase de fermentation qui dure environ 6 semaines, un suivi de la variation de la température est effectué. En effet, la fermentation est caractérisée par une hausse de la température à 60°C.

Étape 4 LA MATURATION



La maturation dure environ 6 semaines et elle se manifeste par une diminution de la température à l'intérieur de l'andain et une activité bactériologique moins importante. Pour aérer le compost, le produit est retourné et changé de silos. Le compost est mûr quand la température est inférieure à 30°C.

LE CRIBLAGE



Les andains sont passés au crible afin d'obtenir un produit fin et homogène.

SON UTILISATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Le compost vert est un amendement riche en oligo-éléments qui agit sur du long terme. Le compost répond à la norme NFU 44 051.



- Contrôlé par ECOCERT SA FR 32600
- Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément au Règlement RCE 834/2007.